

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 OCTOBRE 2018**Membres du Conseil Municipal présents :**

- Jean-François GONCALVES (Maire)
- Gilles BERGEAL (1er Adjoint)
- Cathie DELBEGUE (2ème adjointe)
- Marie-Rose CHAPPE (Conseillère Municipale)
- Anny MINCKE (Conseillère Municipale)
- Cyril LABORDE (Conseiller Municipal)
- Herbert MAST (Conseiller Municipal)

ORDRE DU JOUR :**01) Désignation du secrétaire de séance**

Gilles BERGEAL est désigné Secrétaire de séance.

02) Signature du registre des délibérations**03) Délibération sur la motion du Conseil Communautaire relative au report de la compétence AEP et Assainissement après Janvier 2020**

Une disposition de la Loi NOTRe, datée du 7 août 2015, prévoyait un transfert obligatoire de cette compétence aux Communautés de Communes à compter du 1er janvier 2020 mais la loi du 3 août 2018 est venue assouplir cette règle en offrant la possibilité de reporter la date de prise de compétence. Compte-tenu de l'état d'avancement du Schéma Directeur AEP, cette option a été retenue par notre Communauté de Communes et il reviendra au Conseil Communautaire nouvellement désigné après les élections municipales de 2020 de décider de la date de mise en œuvre de ce transfert.

Les communes membres sont donc invitées à délibérer en ce sens.

=> **Vote à l'unanimité des présents.**

04) Délibération sur le PLHA intercommunal (Programme Local de l'Habitat)

Validé par la Communauté de Communes, ce document vient en appui du PLUI (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) pour définir la politique locale du logement avec les besoins, les réhabilitations, les aides etc...

=> **Vote à l'unanimité des présents.**

05) Recensement 2019

Cathy Delbègue est déléguée au recensement sur la commune et l'agent recenseur sera comme en 2014 Félix Orosemane. Cette opération se déroulera au 1er trimestre 2019 et il sera cette fois possible de déclarer en ligne sur le site de l'INSEE.

06) Contrat d'assurance communal avec proposition de GROUPAMA

Ce contrat comprend les personnels, les différents matériels et équipements, les locaux et le réseau wifi. Le contrat actuel du GAN s'élève à 1 600 € alors que l'offre de GROUPAMA est de 1 353 €. Si l'offre actuelle n'est pas revue à la baisse, la moins-disante sera donc acceptée .

07) Appel à projet pour la création d'un atlas de la biodiversité communale

L'Agence Nationale de la Biodiversité en est à l'origine dans un but de sensibilisation à la protection de l'environnement avec réalisation éventuelle d'une zone ou parcours pédagogique. Cyril Laborde a commencé à travailler sur ce projet dont le financement total, 15 800 € à répartir entre plusieurs organismes, est loin d'être acquis et ne sera pas prioritaire.

08) Point sur les travaux communaux 2018 non réalisés

- **Protection des zones de captages AEP** : les subventions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne étant à nouveau disponibles, une réunion se déroulera prochainement avec le CPIE, maître d'oeuvre, pour entamer la phase d'achat des terrains et indemnisations.
- **Travaux dans l'église** : avec le soutien du département, la restauration des boiseries devrait débuter au printemps prochain.
- **Adressage des habitations** : en partenariat avec la poste, la phase administrative de ce dossier est close. Une commande va être passée auprès d'une entreprise creusoise pour la fabrication des panneaux, supports et plaques qui seront installés au printemps 2019. Cette dépense d'environ 6 000 € est subventionnée à 40 % par le département avec 30 % supplémentaires accordés par l'Etat via la Préfecture. Une délibération, consultable en mairie, est prise pour entériner les noms des différentes voies et la numérotation selon le système métrique.
- **Eclairage public** : les subventions accordées par la Fédération Départementale d'Electricité étant très incitatives (jusqu'à 50%), des travaux de modernisation et d'extension de notre éclairage public sont envisagés en 2019 au bourg et dans les villages.

09) Questions diverses

- **Achats de Noël**,
- **R.G.P.D.** : né d'une volonté européenne, ce Règlement Général de Protection des Données va faire l'objet d'une étude à l'échelle de la Communauté de Communes,

- **Exposition été 2019** : Andrée Bars, peintre hyper-réaliste de notoriété, devrait exposer sur la commune avec Herbert Mast l'été prochain.

La séance est levée à 23 h.

Le Maire
JF GONCALVES

